

► FINANCES COMMUNALES
Page 4

○ N°163

○ Avril

○ 2010



► LE LOUPIOT À L'HEURE DU NUMÉRIQUE
Page 5



► INAUGURATION AIRE DE TRI
Page 6

Cantu Lupi



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Jeunes Majeurs Une cérémonie particulière

Samedi 13 février 2010, a eu lieu en mairie la cérémonie de la citoyenneté initiée à Chanteloup en 2009. Cette cérémonie a pour objet, de marquer un moment fort dans la vie des jeunes gens qui accèdent à la majorité et au droit de vote. Elle s'adresse aux électeurs ayant l'âge de la majorité depuis le 1^{er} mars de l'année précédente, et marque officiellement leur entrée dans la vie citoyenne.

Ce samedi là, les jeunes majeurs ont répondu à l'invitation du Conseil Municipal et du Comité vie citoyenne organisateur de cette initiative. Cette rencontre a été formelle, M. le Maire a rappelé à ses hôtes les droits et les devoirs qui incombent à chaque citoyen dès lors qu'il atteint la majorité et qu'il est en état

d'exercer ses droits civiques. Il leurs a remis le livret du citoyen en attendant la réception des cartes d'électeurs ainsi qu'un petit présent offert par la municipalité.

Bien sûr la convivialité et la bonne humeur étaient aussi au rendez-vous et cette cérémonie s'est clôturée à travers des échanges fructueux entre nos jeunes invités, les membres du Conseil Municipal, du Comité vie citoyenne, autour du verre de l'amitié.

Au nom de l'ensemble des citoyens de Chanteloup que nous représentons, nous souhaitons à ces jeunes adultes la bienvenue dans la vie citoyenne.

M.Christine Beauvironnet
Comité Vie Citoyenne



EXPOSITION "mon idéal"

32^e édition - Salle des fêtes Van-Dongen



Amateurs d'arts ou simples curieux vous avez été plus nombreux cette année à franchir les portes de l'exposition et découvrir la vingtaine d'artistes au rendez-vous.

Malgré l'absence du sculpteur invitée d'honneur, le peintre Walter Rogati et les artistes présents ont su, de l'avis de tous, charmer par la qualité et la variété des œuvres pré-

sentées : les pastels de P. Gaeng, les chevaux de M.H. Gruson et les huiles de M. Bouchet...

Les classes de maternelles et primaires ont largement profité des visites matinales tout au long de la semaine, ils ont bien aimé les marionnettes réalisés lors des cours d'arts plastiques de Martine Stékelorom.

Conseil Municipal du 5 février 2010

Comptes rendu complets et détaillés : www.mairie-chanteloup-en-brie.fr



Étaient présent(e)s : M. Marcel OULES, Maire, M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THÉAULT, Viviane LOMAS et Martine BERNADAT, M. Bernard BECQUERET adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine

BEAUVIRONNET, Déléguée, M^{mes} Djamila ACHOUR, Florence ALCON, Véronique TANTER et Nathalie TISNÉ, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Cédric MAIRE, Cédric PETEY et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absent(e)s excusé(e)s avant donné pouvoir :

M. Stéphane LAMONTAGNE (pouvoir M. Marcel OULÉS),

Secrétaire de séance : M. Cédric MAIRE

1. Approbation du procès-verbal du 27 novembre 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du 27 novembre 2009.

2. Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité : DÉCIDE, de la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe, à compter du 15 février 2010.

3. Indemnités Forfaitaires pour les agents recenseurs de la population 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE, à l'unanimité :

- de nommer un agent coordinateur des opérations de recensement et cinq agents recenseurs pour effectuer les opérations de recensement de la population 2010.
- d'octroyer à chaque agent recenseur une indemnité d'un montant de 1,71 € par habitant et 1,13 € par logement recensé.

4. Vote du règlement intérieur du personnel

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 15 voix pour, 1 voix contre (M^{me} Florence ALCON) et 1 abstention (M. Cédric Maire) **APPROUVE**, la mise à jour dudit règlement joint à la présente délibération.

5. Convention de participation financière des communes extérieures pour le C.L.I.S. – année 2008-2009

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE, à l'unanimité, M. le Maire à signer ladite convention jointe à la présente délibération.

6. Convention avec EBS LE RELAIS NORD EST ILE-DE-FRANCE pour la collecte de vêtements et accessoires

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité : **APPROUVE** la convention proposée par EBS LE RELAIS Nord Est Ile-de-France, concernant la collecte de vieux vêtements et accessoires sur le territoire de la commune et autorise M. le Maire à signer ladite convention jointe à la présente délibération.

7. Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Etude de Chanteloup-en-Brie, Chessy et Montévrain

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

ÉMET un avis favorable à la dissolution du Syndicat d'Etude de Chanteloup-en-Brie, Chessy et Montévrain.

8. Subvention de solidarité avec le peuple Haïtien-UNICEF

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

DÉCIDE, d'accorder une subvention de solidarité d'un montant de 1.000 € en faveur des sinistrés d'Haïti.

Marcel Oulés
Maire

Conseil Municipal du 19 mars 2010

Présent(e)s : Marcel OULÉS, Maire, M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THÉAULT, Viviane LOMAS et Martine BERNADAT, M. Bernard BECQUERET Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, Déléguée, M^{mes} Djamila ACHOUR, Florence ALCON, Véronique TANTER et Nathalie TISNÉ, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Stéphane LAMONTAGNE, Cédric MAIRE, et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absent n'ayant pas donné de pouvoir :

M. Cédric PETEY

Secrétaire de séance M. Grégory ATTEBA.

1. Approbation du procès-verbal du 05 février 2010.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du 05 février 2010.

2. Approbation du Compte de Gestion 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE, à l'unanimité, le Compte de Gestion du Trésorier Principal en poste à Bussy-Saint-Georges pour l'exercice 2009, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

3. Approbation du Compte Administratif 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget communal de l'exercice 2009.

4. Vote de l'affectation des résultats du Compte Administratif 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE, à l'unanimité, l'affectation des résultats du Compte Administratif 2009 au Budget Primitif 2010.

5. Vote des taux des taxes communales

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE, à l'unanimité, de laisser les taux des trois taxes communales inchangés.

6. Vote du Budget Prévisionnel 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité ADOPTE la section « Fonctionnement » par chapitre, ADOPTE la section « Investissement » par compte **APPROUVE** le Budget Prévisionnel de l'exercice 2010 pour un total de **5 139 056, 33 €**, équilibré en recettes et dépenses

7. Demande de subvention de la dotation globale d'équipement 2010 pour la réhabilitation du bâtiment communal « MAISON CARTIER BRESSON »

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité **APPROUVE** les travaux de réhabilitation du bâtiment communal « MAISON CARTIER BRESSON », pour un montant de 39 099, 63 € TTC. L'aide souhaitée représenterait 11 442, 00 €.

8. Avenant n°2 au marché pour la réhabilitation de l'école élémentaire du Loupiot

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité **APPROUVE** l'avenant n°2 au marché de travaux complémentaires de la phase 1 pour la réhabilitation de l'école du Loupiot en école élémentaire.

AUTORISE l'EPAMarne agissant au nom de la commune de Chanteloup-en-Brie à signer l'avenant au marché de travaux complémentaires.

9. Avenant n°1 à la convention de fonctionnement entre l'association CRESCENDO et la Commune

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité : **APPROUVE**, l'avenant n°1 à la convention de fonctionnement entre l'association CRESCENDO et la commune.

AUTORISE M. le Maire à signer ledit avenant n°1 à la convention de fonctionnement entre l'association CRESCENDO et la commune.

Marcel Oulés
Maire

Edito *du Maire*



Le printemps, c'est le renouveau de la vie. Le comité de rédaction et moi-même, avons souhaité que ce premier numéro printanier de votre Cantu Lupi soit l'occasion de donner à notre publication municipale un nouvel élan. Nous vous proposons aussi que ce lien périodique soit plus en relation avec notre site internet www.mairie-chanteloup-en-brie.fr, en interactivité, pour rester dans l'esprit. Le site permet d'avoir des informations en temps réel et le journal propose une rédaction plus littéraire des événements.

Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à l'exprimer à l'adresse mail suivante : mairiechanteloup.e.b@wanadoo.fr. Nous vous lirons avec attention.

En février, la citoyenneté a été à l'honneur au cours d'une cérémonie solennelle, mais néanmoins conviviale, où les cartes d'électeurs ont été remises à quelques jeunes majeurs de notre commune. Moment privilégié et enrichissant permettant d'évoquer au cours d'échanges les droits et les devoirs de chacun.

C'est aussi pour moi l'occasion de rappeler ici, qu'être citoyen ne se limite pas uniquement au droit de vote, mais concerne chacun d'entre nous dans la vie quotidienne, au travers du respect des règles élémentaires du bien vivre ensemble, pour l'intérêt général de la collectivité.

Ceci pour lancer un cri d'alarme à tous ceux qui ne respectent pas les espaces verts en stationnant de manière anarchique sur les trottoirs, en oubliant de garer leurs véhicules sur leur propriété, à ceux qui laissent divaguer, avec les conséquences que l'on imagine, leurs chiens dans les rues. Nombreux pourraient être les exemples de tous ces petits gestes qui nous paraissent anodins, comme la taille des haies débordant sur le domaine public, la pratique du tri sélectif des déchets ménagers ou des encombrants, dont le non respect nuisent, par leur répétition, à l'harmonie de notre village. C'est aussi être citoyen que de penser à tout cela.

Le printemps c'est aussi l'époque où nous votons le budget communal pour l'année. En premier lieu le taux des trois taxes (foncier bâti, habitation, foncier non bâti) qui assurent 56 % de nos recettes de fonctionnement. Cette année encore le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter, pour la cinquième année consécutive, les taux de ces taxes afin de ne pas alourdir, en cette période de crise durable, le poids de la fiscalité des ménages.

La charge de la dette, liée aux remboursements des emprunts contractés, notamment celui nécessaire à la construction de l'école du Cantou, ne représente que 6 % de notre budget de fonctionnement.

Un autre chiffre remarquable est celui représenté par les charges de personnel qui, pour la première fois depuis longtemps, passent sous la barre des 50 % (48 % exactement). Ceci en raison, bien entendu, d'une augmentation relative de nos recettes. En conclusion, nous pouvons dire que les efforts demandés à chacun pour réduire les dépenses dans tous les domaines ont porté leurs fruits. Nous continuerons à être vigilants.

Enfin sera dégagé un autofinancement de 176 000 € qui alimentera la section d'investissement. Je vous invite à découvrir tous ces chiffres en vous reportant à l'article de Pierrette Munier concernant le budget (page 4).

Début avril, le SIETREM, syndicat responsable du traitement des déchets ménagers à ouvert, rue des Temps modernes, ZAC du Chêne-Saint-Fiacre, une cinquième aire de tri sélectif. Cet équipement de proximité doit permettre à chacun de se débarrasser plus facilement de ses déchets.

Je terminerai cet éditorial en souhaitant la bienvenue à Sandrine Hariot qui a rejoint le pôle administratif afin d'améliorer le service d'accueil qui vous est dû.

Bonne lecture de votre Cantu-Lupi et n'hésitez pas à vous reporter à notre site internet.

A bientôt.

Marcel Oulés
Maire

Finances communales

Compte administratif 2009

Les grandes masses du C.A

INVESTISSEMENT (€)	
Dépenses	5 996 876,47
Recettes	6 087 135,15
Solde 2009	90 258,68
Déficit 2008 reporté	99 276,28
Déficit d'investissement	9 017,60
FONCTIONNEMENT (€)	
Dépenses	1 802 130,39
Recettes	1 831 740,89
Soldes 2009	29 610,50
Excédent reporté 2008	132 488,17
Excédent de fonctionnement	162 098,67
Résultat d'exécution 2009	153 081,07

Les résultats du budget 2009 (compte administratif) ont été clôturés par un solde d'exécution positif de 153 081,07 €.

Le bilan financier de la construction de l'école du Cantou, de la restauration scolaire et de la halte garderie est positif de 240 000 € (Cf. tableau ci-contre).

Cet excédent sera basculé sur les travaux de l'école du Loupiot et nous permettra d'alléger la dette d'autant.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues en dessous du prévisionnel. Les travaux d'investissement, autres que les travaux des écoles ont été réalisés en totalité.

Les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à 1 045 790 € et concernent uniquement les écoles : solde des travaux et achat d'un équipement informatique (classe mobile) et à 903 404 € de recettes correspondant à des subventions non parvenues et à l'emprunt de 500 000 € non réalisé au 31 décembre 2009.

Le compte de gestion du trésorier principal et le compte administratif de la commune sont en conformité.

Financement de l'école le Cantou, restauration, centre multi-accueil

DEPENSES (€)	
Coût des bâtiments	6 749 383,30
Etudes 2006 payées par mairie	40 365,00
Travaux supplémentaires divers	10 046,00
Equipements	53 000,00
Coût total de l'opération	6 852 794,30
RECETTES (€)	
DGE	300 000,00
CAF	202 000,00
EPA	4 600 000,00
Commune (emprunt)	2 000 000,00
Total recettes	7 102 000,00
Excédent	249 205,70

Budget prévisionnel 2010

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses avec une enveloppe globale de 2 226 492,27 €, intégrant la reprise de l'excédent du résultat 2009 pour un montant de 144 063,47 €.

Les dépenses : la progression des charges est nécessaire au fonctionnement des nouveaux bâtiments (école-restauration-halte-garderie) et au remboursement à l'association Crescendo, de la délégation de service public d'un montant d'environ 90 000 €.

Le pourcentage de la masse salariale par rapport au total des dépenses de fonctionnement, de **47,87 %**, est en diminution.

La charge de la dette a augmenté, malgré l'extinction de deux emprunts fin 2009, en raison du premier remboursement de l'emprunt de 2 000 K € empruntés pour la réalisation de l'école-restauration-halte-garderie.

Cf. graphique *Synthèse des dépenses*.

Les recettes : les taxes sont en forte augmentation car les bases progressent par la construction de logements et l'arrivée d'entreprises sur la ZAC du Chêne Saint Fiacre. Les taux des trois taxes sont maintenus à leur valeur de 2009 (édito du maire).

Les dotations : la Dotation Globale de fonctionnement diminue de 23 000 €.

Notre contrat temps libre avec la CAF pour le CLSH est arrivé à son terme, nous ne percevons plus la subvention, 47 000 € environ.

Cf. graphique *Synthèse des recettes*.

L'autofinancement (épargne dégagée entre recettes et dépenses) est de 176 000 €. Il alimentera la section d'investissement ce qui permet la couverture du montant du capital des emprunts à rembourser qui est de 150 000 €.

La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses avec une enveloppe globale de 2 912 564,06 €.

Le budget permet de financer les travaux de réhabilitation de l'école du Loupiot et des investissements nouveaux à hauteur de 291 790 € concernant l'entre-

tien et l'amélioration des bâtiments publics, l'environnement et la sécurité.

Ces dépenses sont couvertes par des recettes provenant de dotations 2010 et des restes à réaliser 2009. Une opération patrimoniale d'un montant de 1 038 687,46 € (études réalisées pour les groupes scolaires, la restauration et la halte garderie) vient alourdir ce budget. C'est une opération d'ordre en recettes et en dépenses.

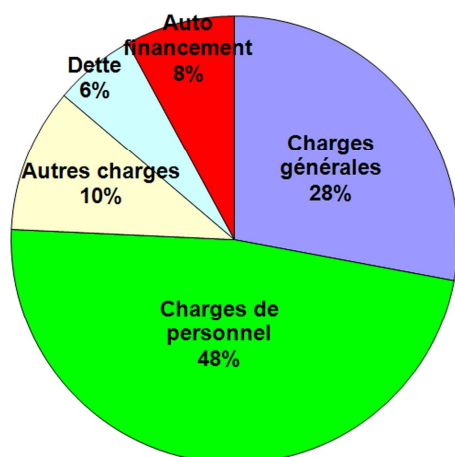
Cette section est équilibrée par un montant de 373 229 € de dépenses imprévues permettant soit de diminuer l'emprunt, soit de lancer les études pour les travaux sur d'autres bâtiments publics comme la mairie, le CLSH ou les ateliers communaux ou d'acquiescer entièrement la ferme du pavillon puisque nous ne sommes propriétaire, à ce jour, que de la moitié des locaux.

LES GRANDES MASSES DU BUDGET 2010

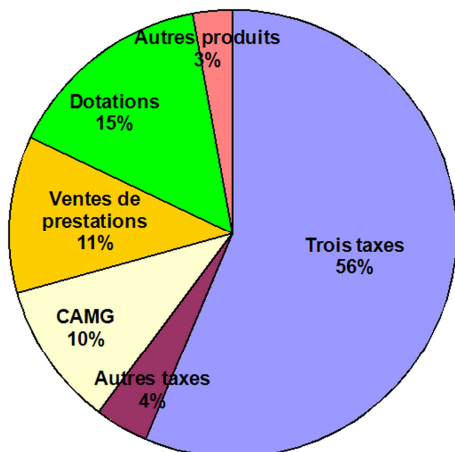
	Dépenses (€)	Recettes (€)
Inscriptions nouvelles de fonctionnement	2 226 492,27	2 082 248,80
Reprise du résultat 2009		144 063,47
Total section de fonctionnement	2 226 492,27	2 226 492,27
Inscriptions nouvelles d'investissement	1 857 756,46	2 009 160,06
Restes à réaliser 2009	1 045 790,00	903 404,00
Déficit d'investissement reporté	9 017,60	
Total section d'investissement	2 912 564,06	2 912 564,06
Total du budget	5 139 056,33	5 139 056,33

Pierrette Munier
Adjointe chargée des finances

Synthèse des dépenses



Synthèse des recettes



L'équipement informatique



La classe mobile



Le tableau interactif



La salle informatique

Le Loupiot A l'heure du numérique

Une salle informatique modernisée

Dans le cadre du renouvellement informatique, le Conseil Municipal a décidé de concourir au plan proposé par l'Etat, de lutte contre la fracture numérique pour les communes de moins de 2000 habitants en développant des "écoles numériques". Ce terme recouvre les solutions matérielles et logicielles, les services et les ressources numériques, l'organisation permanente de leurs mises en œuvres ainsi que la formation des utilisateurs. Cet ensemble est destiné à l'enseignement et l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des

connaissances prévues par les programmes et la validation par le B2i de niveau école.

Ce dispositif a permis d'équiper l'école du Loupiot d'une classe mobile, c'est-à-dire d'un matériel de rangement sécurisé, raccordé au réseau et de micro-ordinateurs portables, au nombre de neuf et d'un tableau interactif avec vidéo projecteur.

L'investissement global est de 14 600 €, l'Etat a versé à la commune une subvention de 8 640 €.

*Pierrette Munier
Adjointe chargée de l'informatique et de la communication*

**Une classe mobile
WI-FI**

**Un tableau blanc
interactif**



Avec l'arrivée de nouvelles familles sur la commune, l'école primaire construite en 1989, devait bénéficier de nouveaux aménagements.

Après la construction de l'école maternelle le *Cantou* et du centre multi-accueil *les Crayons de couleurs* inaugurés en septembre 2009, c'est un effort important de nouveau consacré à l'éducation des jeunes.

Sorcières patinoire, et grimaces



Centre de loisirs Quoi de neuf ?

Participez aux activités

Tout d'abord nous avons fini l'année 2009 avec la visite de Papitrouille venu nous raconter ses drôles histoires lors de son voyage sur la planète halloween. Que de péripéties !

Tous ces voyages nous ont donné faim, alors nous avons fini par un super goûter dans de magnifiques déguisements.

Ensuite Noël est arrivé et là "la grande éclate" à la patinoire, de futurs grands champions sont nés.

Pour l'année 2010, les vacances d'hiver sont arrivées avec leurs cortèges d'activités manuelles,

de sorties, de grands jeux, de contes, de films, de goûters, et de repas autonomes... que l'équipe d'animation a proposé. Venez nombreux participer à toutes les activités lors des prochaines vacances de Pâques pour vivre le prochain épisode.

Nous souhaitons bonne continuation à Frédéric qui est parti en janvier et nous souhaitons bonne arrivée à Romain, nouvel animateur de l'équipe du centre de loisirs ainsi qu'à Joy qui a repris les fonctions d'adjointe de direction.

*Carole Marqués
Responsable Centre de loisirs*



Numéros utiles :

- Le Centre de Loisirs : 01.64.12.74.57
- Le centre d'accueil maternel : 01.64.02.58.40
- Le CLAJ : 01.60.07.96.81

Nous vous rappelons que vous pouvez joindre pour tous renseignements la responsable Carolle au centre de loisirs tous les jours de la semaine à partir de 13 h 30.



Service technique

Le retour du printemps

Il neigeait... L'aigle baissait la tête (V. Hugo la retraite de Russie, hiver 1812).

Il neigeait... Hiver 2010, les employés du service technique ne baissent pas la garde. Il n'est pas cinq heures du matin et déjà dans la froidure hivernale ils effectuent les opérations de salage pour permettre la circulation sur les principaux axes routiers et autres lieux publics de notre

village.

Au cours de 11 sorties et malgré le souci de ne disperser que la juste dose, ce ne sont pas moins de seize tonnes de sel qui ont été utilisées, pour un coût de 6 000 €, et parfois avec quelques difficultés d'approvisionnement.

11 sorties

16 tonnes de sel

Un coût de 6 000 €

Merci à toute l'équipe et après trois vagues de froid nous écrivons Fin.

Bernard Becqueret
Adjoint chargé travaux

Voirie Continuité du service public

Chaque hiver, les six agents du service technique se relaient pour assurer le salage et l'entretien des axes routiers.

Ces astreintes s'effectuent par tout les temps, en équipe de trois.

Fleurissement

La vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs (Montaigne 1533-1592).

Comme chaque année, vous avez été nombreux à fleurir vos maisons et jardins. Dans le cadre du concours organisé par le Conseil Général et le comité du tourisme de Seine-et-Marne, le Jury a décerné la fleur de bronze à six Chanteloupiens : A. Coudert, R. Del Frade, M. Duquin, C. Martin, J.C. Mathon, T. Rochette.

Toutes nos félicitations pour ces récompenses qui sont autant d'encouragements à tous les Chanteloupiens qui chaque année, concourent à l'embellissement du Village.

Outre ces diplômes, nous avons été gratifiés de la Fleur d'honneur.

Nous continuerons à œuvrer pour que Chanteloup-en-Brie reste un village fleuri agréable pour ceux qui y vivent et nous rendent visite.

Marcel Oulés,
Maire



Inauguration de l'aire de tri sélectif

Recyclez au 8 rue des temps modernes

Conscients de ces enjeux environnementaux, Marcel Oulés, Maire de Chanteloup-en-Brie, Michel Ricart, Maire de Lognes, Président du SIETREM, Isabelle Rouquier, Vice-Présidente, s'étaient donnés rendez-vous ce 27 mars 2010 pour l'inauguration de la nouvelle déchetterie.

Accompagnés de nombreux élus du Conseil Municipal, M. Oulés et M. Ricart ont symboliquement coupé le ruban avant de prendre la parole.

Ce cinquième point de collecte est accessible depuis le 1^{er}

avril, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Au même titre que les autres déchetteries, celle de Chanteloup est ouverte à l'ensemble des usagers mais interdite aux professionnels et véhicules de société.

Horaires : lundi, mardi et dimanche de 9 h à 13 h.

Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h.

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Renseignements sur le site : www.mairie-chanteloup-en-brie.fr
A noter : les prochains ramassages des encombrants auront lieu : les lundis 21 juin, 20 septembre et 20 décembre 2010.



A l'heure du développement durable, un autre mode de consommation, plus responsable et respectueux de l'environnement, doit être adopté, *a fortiori* au cœur des nouveaux centres urbains.

La ZAC du Chêne Saint Fiacre (à proximité d'Eurofarad) était le lieu idéal d'implantation pour ce nouvel équipement public.



We will Rock You, promesses tenues

Bravo à tous les acteurs de la tournée du Rock'in live : Jean-Brice, Guillaume, Béatrice, Fabienne, Julie et à tous les élèves qui ont joué le jeu, se sont habillés pour l'occasion, ont apporté du matériel et donné le meilleur d'eux même.

Du Rock en stock

One des Irlandais U2, addictions de Superbus, un final de Queen avec huit tomes et batterie ont fait de cette 5^e édition, une des meilleures présentée au public. Le renfort de la classe de chant ouverte en septembre, la participation de *Lagny danse passion*, la motivation des enseignants et l'envie des élèves participent au succès de cet événement. Vive le Rock'in Chanteloup !



Vie citoyenne Nouveaux habitants à Chanteloup

Encore plus de succès pour cette deuxième cérémonie d'accueil

parler des nouveaux quartiers de la ZAC du *Chêne Saint Fiacre* et de leurs développements autour de l'école du *Cantou*.

M. le Maire a pris le temps d'expliquer les projets d'aménagements prévus pour notre village à l'horizon 2015, et de répondre aux nombreuses questions de nos invités.

Les associations locales que nous remercions pour leur présence à cette manifestation et leur engagement avaient préparé des expositions faisant état de leurs activités dans notre village.

C'est autour de celles-ci que

des échanges fructueux ont eu lieu avec les nouveaux habitants.

Cette cérémonie conviviale s'est terminée par le verre de l'amitié et par un buffet préparé par notre boulangerie le *Coeur de Chanteloup*.

Au nom de l'ensemble des acteurs de notre village nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux voisins dans la vie communale.

Grégory Attéba
Comité Vie Citoyenne

Monsieur Marcel Oulés, Maire, le Conseil Municipal et Le Comité Vie Citoyenne ainsi que les Associations de notre village se sont réunis afin d'accueillir autour des photos d'hier et d'aujourd'hui celles et ceux qui ont choisis de venir vivre à Chanteloup-en-Brie.

Après le traditionnel discours d'accueil de M. le Maire, tout le monde a pu se retrouver pour

Un public attentif



BROCANTE Dimanche 2 mai



La brocante de Chanteloup est organisée par le Dojo et le Maquette Club.

Cette année encore, les manèges seront sur la place Jacques TATI pour le bonheur des plus jeunes. La caisse des écoles préparera frites, merguez et sandwiches...

Souhaitons que le soleil soit aussi de la partie.

Renseignements
06.26.57.21.02

Sport Arts martiaux



*Karaté
de futurs champions ?*

Le mercredi 10 et le vendredi 12 février, le club de karaté de Chanteloup a organisé l'un des deux passages de grade de l'année.

Le club accueille des jeunes filles et garçons, à partir de 5 ans et demi.

Pour clôturer cette demi-saison et fêter la remise des nouvelles ceintures aux jeunes karatékas, une soi-

rée crêpe s'est déroulée en salle Van-Dongen, dans une ambiance à la fois sportive et festive.

Félicitations

4 ceintures marrons

**Inscrivez-vous auprès
de Véronique**

Ce passage de grade a vu l'attribution du grade de ceinture marron à quatre de nos jeunes.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Véronique au 01.64.66.94.14

Véronique Magueur-Vincent
ASC karaté

Jardiner autrement

Le saviez-vous ? Lavez sa voiture peut nuire à l'environnement. L'eau chargée de détergents d'hydrocarbures et de cires lustrantes s'écoulent dans les eaux pluviales venant nuire à la faune, à la flore mais aussi aux êtres humains.

Dans une station de lavage vous n'avez pas ces inconvénients. On utilise cinq fois moins d'eau qu'à domicile, l'eau de pluie est parfois récupérée. Elle ne laisse pas de traces de calcaire sur le véhicule. Les produits de lavage sont souvent des éco-produits. L'eau souillée est filtrée et souvent recyclée. Il est possible d'utiliser des produits de lavage sans eau, biodégradables.

Alors c'est décidé ? Votre prochain lavage se fera dans une station ? Rencontrez-nous lors de la brocante pour un échange de plantes et une expo sur les alternatives aux produits phytosanitaires : pesticides, insecticides...

L'école élémentaire du Loupiot fait peau neuve



Une classe rénovée



A l'étage le couloir réhabilité



Vue de la cour de récréation



Une des classes supplémentaires



La bibliothèque au centre de l'école



Le couloir en travaux



Façade et entrée modifiées



Un escalier aux normes



Les enseignants en formation

Infos +



Du 17 au 23 mai 2010, le festival prend le large dans les communes de Marne-et-Gondoire.

Rendez-vous sous la halle de Chanteloup vendredi 21 mai à partir de 20 h pour 3 spectacles gratuits.

Renseignements 01.64.02.15.15
myspace.com/festivalprintempsdeparoles



Participez au 6^e marathon de Marne-et-Gondoire.

Plus d'infos sur le site :
www.marneetgondoirathletisme.fr



Bibliothèque Municipale Cartier Bresson

Mercredi 14 h 30 à 17 h
Vendredi 16 h 30 à 18 h 30
Inscriptions gratuites

PHARMACIE

avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny-sur-Marne. Tél. : 01-64-12-68-68.



Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère

01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30

Coiffure
Clara Andrade professionnelle

43, avenue de la Jonchère
77600 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 06 02
06 76 21 75 67
E-mail : contact@clara-andrade-coiffure.fr
www.clara-andrade-coiffure.fr
avec ou sans rendez-vous - du lundi au samedi sans interruption.

STEPH COIFFURE

Féminin - Masculin - Enfants
Séances UV
4, route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-02-98-80



CHANTELOUP HÔTEL **

Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00
<http://www.chanteloup-hotel.fr>

Spa Dolce Vita
Votre Pause Polysensorielle

Découvrez une Nouvelle génération de soins SPA Multi-sensoriels pour le corps et l'esprit
Tél. : 01.64.12.52.95
www.spa-dolcevita.fr
43 avenue de la Jonchère 77600 Chanteloup en Brie

Arom&sens
Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous
Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36

Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Parking assuré
Tél. 01 64 30 38 74
37, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie
RCS Meaux 505 409 748

TABAC JOURNAUX

POINT POSTE :
60 bis, avenue de la Jonchère
01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP
M. Eric Bon
06-07-23-50-54

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60
Taxi 6 places / tous trajets

SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats
60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30
Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

Le Cœur de Chanteloup
Boulangerie-Pâtisserie
44 et 46 avenue de la Jonchère
01-60-35-91-01

FAITES VIVRE VOS COMMERÇANTS ET SERVICES !

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Cabinet du Maire
Et urbanisme : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.57
Périscolaire : 01.64.12.74.57

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Comité de rédaction :
Pierrette Munier, Maryse Théault,
Viviane Lomas, Marie-Christine
Beauvironnet
Coordination : Service Communication
Tél : 01.60.31.05.91
Impression : Script-laser
Dépôt légal : 1980-3